

RÉGIME OPTIONNEL

Souscription par l'entreprise Oui Non

Si non, chaque salarié a également la possibilité de façon individuelle et facultative :

- de renforcer sa couverture santé en souscrivant à l'option qui permet de bénéficier d'une couverture d'un niveau plus élevé que celui du régime de base.
 - de faire bénéficier ses ayants droit (conjoint et enfants à charge), des mêmes garanties que les siennes.
- Le Régime optionnel, pour les ayants droits (dans tous les cas) et le salarié (sauf si son affiliation est obligatoire), est à la charge intégrale du salarié.

Les cotisations à la charge du salarié seront prélevées directement sur son compte par l'Institution.

DATE D'EFFET SOUHAITÉE

Précisez la **date d'entrée en vigueur** du contrat (non rétroactive) :

- Je déclare avoir reçu et pris connaissance des conditions générales du produit. Je m'engage à m'y conformer et à affilier les membres actuels et futurs des catégories de salariés bénéficiaires.
- J'accepte de recevoir des propositions commerciales de la part du Groupe AG2R LA MONDIALE et de ses partenaires par courrier électronique à cette adresse.

Fait à : _____

Date :

Cachet et signature de l'entreprise adhérente
(précédés de la mention « lu et approuvé »)

À REMPLIR PAR L'INSTITUTION

APPORTEURS	NOM	CODE GROUPE
AG2R RÉUNICA	Prévoyance	
Courtier		
Agent		
CM		
Autre		

DESTINATAIRE DES DOCUMENTS D'ADHÉSION DU CLIENT (case à cocher)

DÉLÉGUÉ	COURTIER	AGENT	CM
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RETOURNEZ VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION SIGNÉE À L'ADRESSE SUIVANTE :

AG2R LA MONDIALE - Assurances de Personnes Entreprises - TSA 30005 - 92599 LEVALLOIS-PERRET Cedex